

## LA CAISSE D'ÉPARGNE ILE-DE-FRANCE FINANCE LA CREATION D'EMPLOIS A TRAVERS LE PRET DE REVITALISATION

**A table ! une PME de l'ESS basée à Epinay-sur-Seine (93) a bénéficié de cette solution pour recruter 6 nouveaux collaborateurs et poursuivre sa croissance**

Afin de soutenir la création de valeur et le maintien des emplois dans un contexte économique incertain, la Caisse d'Épargne Ile-de-France, acteur incontournable du territoire, accompagne les entreprises grâce au prêt de revitalisation. La banque francilienne a ainsi permis la création d'emplois sur son territoire.

### Un dispositif de création d'emploi

Destiné aux PME - quelle que soit leur forme juridique y compris les associations qui répondent aux critères de la PME européenne - qui souhaitent recruter, le prêt de revitalisation est une **solution de financement visant à allouer aux entreprises un montant minimum de 15 K€ par emploi CDI créé avec un plafond pouvant aller jusqu'à 300 K€ par projet.**

Ce **prêt à taux zéro octroyé sur une durée de 5 ans, ne nécessite aucun frais de dossier ni aucune garantie.** Il est cumulable avec d'autres financements sollicités auprès d'organismes privés ou publics. Sont éligibles, les entreprises situées dans le périmètre d'un territoire touché par un licenciement collectif ayant donné lieu à une convention de revitalisation. Il s'agit d'un dispositif partenarial piloté par l'État et les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) qui passe par la création d'un fond de prêts de revitalisation, abondé par l'entreprise opérant la restructuration.

La souscription au prêt de revitalisation est possible durant toute la durée de ladite convention, 3 ans.

A ce jour, la Caisse d'Épargne Ile-de-France a octroyé des prêts de revitalisation s'appuyant sur 5 fonds des départements de Paris, la Seine-Saint-Denis, la Seine-et-Marne, l'Essonne et du Val-de-Marne, visant la création d'un millier d'emplois pérennes d'ici décembre 2022.

« *Nous faisons en sorte que notre objectif d'être utile à l'économie du territoire prenne tout son sens. Avec le prêt de revitalisation, nous sommes heureux de contribuer au maintien d'emplois de proximité dans plusieurs départements de la région. Nous avons d'ailleurs des retours très positifs de nos clients qui bénéficient d'une réponse simple et efficace à leurs besoins de financement de leur développement.* », déclare **Patrice Mavilla, Directeur du marché de l'Économie Sociale (ESS), de la Santé et des Institutionnels à la Caisse d'Épargne Ile-de-France.**



### A table ! un acteur engagé dans le développement de la Seine-Saint-Denis

A travers cette solution, la Caisse d'Épargne Ile-de-France fidèle à ses engagements sociaux et sociétaux réaffirme son soutien aux entreprises franciliennes tout au long de la crise et sa mobilisation en faveur du développement des PME et ETI. La société, A table, en est le parfait exemple.

**Structure intégrée à l'économie sociale et solidaire (ESS)** proposant une offre de traiteur globale à travers quatre métiers (livraison de coffrets repas et lunch-box, traiteur événementiel pour les entreprises et particuliers, sous-traitance pour des chefs étoilés et conception de table(s) de lieux culturels parisiens), **A table a souhaité bénéficier d'un prêt de revitalisation afin de dynamiser sa croissance**. Créée en 2008 par Marie-Anne Canto-Dunston, la PME possède un fort ancrage en Seine-Saint-Denis. Afin de respecter ses engagements RSE et offrir des prestations de qualité grâce à des fournisseurs et partenaires locaux, la société a fait le choix stratégique de ne pas intervenir au-delà d'un rayon de 30km de son laboratoire situé à **Epinay-sur-Seine (93)**.

**Par le biais de la convention de revitalisation signée avec la Caisse d'Épargne Ile-de-France, A Table a pu embaucher 6 nouveaux collaborateurs tout en privilégiant l'emploi local.**



Pour **Marie-Anne Canto-Dunston, Fondatrice et Dirigeante d'A Table** :  
« Avec la Caisse d'Épargne Ile-de-France, nous partageons un engagement mutuel pour le territoire. Ce prêt nous a permis de répondre à un besoin d'effectifs, ce qui facilitera sur le long terme notre croissance. Notre objectif est d'atteindre le statut d'entreprise ESS d'Excellence. A la Caisse d'Épargne Ile-de-France, nous avons été doublement bien traités car outre le prêt, nous avons pu accéder à une offre de services élargie en tant que client du Pôle Economie Social et Solidaire (ESS) »

#### **CONTACTS PRESSE**

Caisse d'Épargne Ile-de-France  
Stéphanie Chmelewsky - 06 35 20 28 72  
Sonia Jocitch – 06 24 74 29 91  
[presse@ceidf.caisse-epargne.fr](mailto:presse@ceidf.caisse-epargne.fr)

#### **À propos de la Caisse d'Épargne Ile-de-France :**

Banque régionale coopérative, première actionnaire du Groupe BPCE, elle exerce son activité depuis plus de 200 ans et finance tous les domaines de l'économie et l'ensemble des acteurs de l'Ile-de-France : collectivités locales, logement social, associations, entreprises, institutionnels, particuliers et professionnels. La Caisse d'Épargne Ile-de-France regroupe un réseau de 415 agences et 28 centres d'affaires dédiés aux entreprises ainsi qu'une Banque Privée. Elle compte 5 000 collaborateurs et 3 millions de clients dont 700 000 sociétaires. Elle accompagne le développement de trois filiales : La Banque BCP, la Banque de Tahiti et la Banque de Nouvelle Calédonie. Toutes nos actualités [ici](#)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

